

Assemblée générale des personnels du lycée Jacques Brel  
La Courneuve

A l'attention de M. le Recteur de l'Académie de Créteil  
S/c de M. Jean-Luc Héraud, proviseur du lycée J. Brel.

Objet : demande d'audience concernant la DHG pour la rentrée 2012.

La Courneuve, le 14 février 2012,

Monsieur,

Nous avons pris connaissance de l'état de la DHG pour la rentrée 2012. Celle-ci est en régression de trois heures. Cette réduction semble faible, par rapport aux ponctions que connaissent d'autres établissements de notre département. Cependant, elle met en difficulté la pérennité de plusieurs enseignements de notre lycée.

En effet, nous disposons dans l'établissement d'un certain nombre d'options qui permet d'offrir à nos élèves une certaine diversité de choix : section européenne (histoire-géographie-anglais et mathématiques-espagnol), italien, latin, arabe, arts plastiques, musique... Plusieurs de ces options sont partiellement, voire totalement, financées par la dotation attribuée à l'établissement pour la cartographie.

Or, la ponction envisagée pour la rentrée 2012 nous contraint à faire des choix qui n'ont rien de pédagogique. Nous voici obligé de choisir entre la fermeture de certaines options fréquentées et appréciées par nos élèves ou une réduction significative de nos dédoublements. Cet arbitrage défavorable intervient alors que nous finançons entièrement sur fonds propres la section européenne mathématiques-espagnol, dans laquelle deux professeurs se sont largement investis depuis deux ans. Il en est de même du latin, de certains groupes d'italien, des options facultatives de terminale en musique et arts plastiques.

Cette réduction de nos moyens est aggravée par la décision d'augmenter notre capacité en 1ère S sans aucun apport d'heures-postes.

En juin 2006, votre prédécesseur était venu constater sur place les difficultés de l'établissement et l'appartenance de nombreux élèves à des milieux très défavorisés. Il s'était engagé à pérenniser plusieurs options (dont le latin, la section européenne et l'histoire des arts, fermée depuis par épuisement des enseignants qui travaillaient en HSE). En effet, les caractéristiques de notre territoire et de son recrutement méritent un soutien des pouvoirs publics à la diversité de l'offre éducative proposée par notre Lycée.

Pour toutes ces raisons, les personnels du lycée Jacques Brel, soutenus par leurs sections syndicales SNES-FSU, CGT Educ'action et SE-UNSA, vous demandent une audience, afin de :

- obtenir la création définitive de la section européenne mathématiques-espagnol (6 heures-postes),
- obtenir une augmentation de 17 heures-postes de notre DHG en cartographie pour 2012 nous permettant de maintenir l'existant,
- obtenir une augmentation de 3,5 heures-postes pour assumer l'augmentation d'une première S à 35 élèves,
- résoudre les contradictions entre la politique affirmée par le rectorat et la réalité des faits sur le terrain.

Dans l'attente de votre réponse, nous déposons ce jour un préavis de grève pour la journée du jeudi 8 mars 2012, pour nous rendre en délégation au rectorat, afin de vous rencontrer. Nous nous rendrons d'ores et déjà à l'Inspection académique, à l'appel de nos syndicats départementaux, pour porter nos revendications le jeudi 16 février 2012.

Nous vous adressons, M. le Recteur, nos salutations respectueuses.

L'Assemblée générale des personnels du lycée Jacques Brel le 14 février 2012.

NOM, Prénom	Qualité	Signature